



Fiche d'information

Evaluation externe « L'aide d'urgence de la DDC », 2011 (selon l'annexe « Évaluations de l'efficacité » au Rapport de gestion du Conseil fédéral 2011)

1. Activité d'évaluation à la DDC

La DDC procède à des évaluations systématiques de ses activités thématiques et géographiques ainsi que de ses aspects institutionnels. Le dispositif d'évaluation mis en place lui est utile pour gérer les risques dans des contextes souvent instables, présenter et rendre compte de ses activités et des résultats obtenus, contribuer au pilotage stratégique de l'institution ainsi qu'à l'apprentissage organisationnel. Chaque année, trois ou quatre évaluations indépendantes sont effectuées à l'échelle de la Direction.

2. Objectifs de l'évaluation

L'aide d'urgence, l'une des quatre tâches stratégiques de l'Aide Humanitaire de la DDC, représente un budget annuel d'environ 150 millions de CHF¹. Les objectifs principaux de cette évaluation étaient de cerner les résultats atteints et de formuler des recommandations visant l'amélioration de l'aide d'urgence de la DDC. L'évaluation a analysé la capacité d'action de la DDC face à des situations de crises humanitaires dues à des conflits ou à des catastrophes naturelles.

3. Méthodologie et résultats principaux

Pour garantir un regard critique nécessaire, l'évaluation a été menée, sur la base d'un échantillon représentatif, par une équipe d'évaluateurs indépendants. La méthodologie appliquée s'est basée sur une combinaison d'analyses quantitatives et qualitatives. Les données utilisées provenaient de la DDC de partenaires et de bénéficiaires. Des visites de terrain ont eu lieu à Gaza et en Haïti.

Dans l'ensemble, la performance de l'aide humanitaire de la DDC a été évaluée comme très satisfaisante. Parmi les principaux résultats positifs de l'évaluation sont à citer la coordination internationale et l'appui aux partenaires, une réponse d'urgence rapide, flexible et basée sur les besoins, un haut niveau de professionnalisme de la DDC et du Corps suisse d'aide humanitaire, une diversité d'instruments avec une mise en œuvre

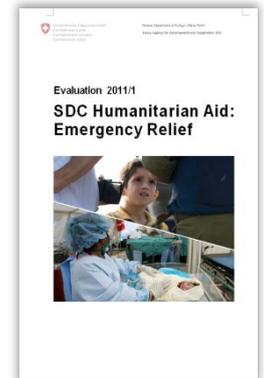
appropriée et efficace, ainsi que le renforcement des capacités des partenaires locaux. Sur le plan des défis, une plus ample articulation aux mécanismes gouvernementaux de coordination (des pays affectés) doit être visée alors même que cela peut s'avérer difficile dans des contextes de crise. Il a également été observé que la capacité de l'aide d'urgence suisse est mieux adaptée aux cas de catastrophes naturelles que de conflits.

4. Les effets de l'évaluation

Les conclusions de l'évaluation ont mené la Direction de la DDC à prendre des décisions. Des mesures ont été prévues dans plusieurs domaines tels que la logistique pharmaceutique, l'assistance médicale, les équipes d'aide d'urgence ou encore la sécurité alimentaire. L'Aide Humanitaire a élaboré un plan d'action à cet effet. Concrètement cela s'est traduit, par exemple, par le recrutement de deux spécialistes de Novartis qui ont pu appuyer la diffusion de matériel médical lors de la crise en Libye, par un renforcement des experts techniques de la DDC au moyen de formations ciblées, par la mise en place de compétences d'aide d'urgence décentralisées au Proche Orient, ou encore par l'organisation d'ateliers pour renforcer l'action de l'aide humanitaire suisse dans les contextes fragiles. L'évaluation a été publiée entre autres sur la plateforme externe de l'administration fédérale prévue à cet effet (<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/document/etudes.survey-id-45.html>). La publication permet d'un côté d'assurer la redevabilité et de l'autre de partager les leçons apprises avec d'autres acteurs humanitaires.

5. Adjudication

L'évaluation a été menée par PARTICIP GmbH, Cette organisation a été sélectionnée sur la base d'un appel d'offre international.



¹ Cf. Rapport annuel 2011. Coopération internationale de la Suisse